



Votre Administrateur SITLOR  
en Meurthe et Moselle :  
Mohammed BOUJJIA – 03.83.94.54.54  
mboujjia@departement54.fr

### Calendrier d'actualisation SITLOR – Pour l'année à venir : 2019

Catégories	Date de début d'envoi aux prestataires	Dates limites de mise à jour des fiches
Organismes de tourisme		<b>01/09/2018</b>
Meublés et Chambres d'hôtes	<b>01/09/2018</b>	<b>01/01/2019 pour les gîtes de France</b> <b>30/11/2018 pour les autres</b>
Patrimoine culturel Patrimoine naturel Activités et Loisirs Savoir-faire industriel et artisanal Produit – Spécialités du terroir Lieux de sortie Vie pratique (hors lieux d'affaires et organismes de tourisme)	<b>01/09/2018</b>	<b>30/11/2018</b>
Hôtellerie Résidences Hôtellerie de plein air Hébergement collectif - Lieux d'affaires Itinéraires touristiques Restauration	<b>01/10/2018</b>	<b>31/12/2018</b>
Animations / Manifestations :		<b>Alimentation en continu et au plus tard le mois précédent l'évènement</b>

#### Critères à renseigner à minima et obligatoirement lors des mises à jour :

- Les critères obligatoires selon les types
- Les dates et horaires
- Les tarifs
- Critère : « Informations communiquées pour » **cocher « 2019 »**
- Ne pas oublier :
  - les photos avec le crédit photo correspondant
  - la collecte des CGU
  - géolocaliser précisément la structure